

REPUBLIQUE CONGOLAISE

MINISTERE DU TRAVAIL

1977-1978

DIRECTORAT GENERAL

ET DE LA RECHERCHE

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

LEBON N° 83/331 du 5/05/1983
portant nomination et nomination de
Mme GABRIELLE M. BILIEU Syerengoue
Maitre-Adjoint, Institutrice Principale
de 1^{re} classe, 1^{re} classe de la catégo-
rie II des Services Sociaux
(Enseignement).

LE MINISTRE, DIF DU

(/ISLS :

(/u la Constitution du 3 Juillet 1974
(/u la loi n° 15/62 du 13.11.62 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1974
(/u la loi n° 15/62 du 13.11.62 portant statut général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo
(/u l'arrêté n° 2007/EL du 21.6.66 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires
(/u le décret n° 11/130/EL du 1.1.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires
(/u le décret n° 32/130/EL du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres des fonctionnaires
(/u le décret n° 62/137/EL du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 13.11.62
portant statut général des fonctionnaires
(/u le décret n° 32/130/EL du 5.7.62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat
(/u le décret n° 64/133 du 22.6.66 fixant le statut com-
mun des cadres de l'enseignement de la République Populaire du
Congo
(/u le décret n° 11/61/EL du 1.1.62 réglementant la
travaux d'admission aux concours d'entrée des notes réglementaires
relatives aux notes d'admission, inscriptions, reconstructions de carrière
et recensements, conformément au statut de l'article 107 2
(/u le décret n° 74/61 du 21.11.66 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret 12/130/EL du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République
Populaire du Congo
(/u le décret n° 30/130 du 4.2.62 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(/u le décret n° 30/130 du 17.11.62 portant déblocage
des avancements des cadres de l'Etat
(/u le décret n° 10/64 du 10.12.62 portant nomination
des membres du Conseil des Ministres
(/u le rectificatif n° 12/130 du 20.1/61 au décret 30/644
du 10.12.62 portant nomination des membres du Conseil des Ministres
(/u le décret n° 11/130 du 2.1.62 relatif aux intérim
des membres du Gouvernement
(/u l'arrêté n° 2418/EL du 2 Juillet 1961 portant
promotion des fonctionnaires des cadres de la catégorie I, hiérar-
chie II des Services Sociaux (Enseignement) au tableau d'avancement
1961.
(/u l'arrêté n° 5030/EL du 21.11.62 portant admis-
sion au concours d'entrée à l'INSEE de l'Université Marien NGUABI,
pour la nomination des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire ses-
sion de l'été 1962.

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret N° 64/165 du 22.5.64 susvisé, Madame G. ESSOUGO née G. MICHOU-SYRENGOUÉ Marie Madeleine, Institutrice Principale de 2^e échelon, indice 700, des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des services locaux (Enseignement), titulaire du Certificat d'aptitude à l'inspection de l'enseignement Primaire, session de septembre 1980, diplômée par l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville, est rattachée à la catégorie A, hiérarchie I et nommée Inspectrice de l'Enseignement Primaire de 1^{er} échelon, indice 830 Acc = 1600t./-

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressée à la rentrée scolaire 1980-1981, sera enregistré, publié au JORF et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 5 Mai 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Education
Nationale,

Antoine NDINGA

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Colonel Louis SYLVAIN GOMI

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO MABICHI

Itihi Ossetoumba MANGOUZOU

AFILIATIONS :

JOREC.....	1
DGTFI/DFI.....	3
DE.....	3
DIA.....	3
DCF.....	3
MIEN.....	3
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1
SGC/DC.....	2